

N°24 – 27 juillet 2017

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

#### À RETENIR CETTE SEMAINE

##### **BETTERAVE** (page 2)

- **Ravageurs** : progression importante des teignes
- **Maladies** : évolution continue de la cercosporiose

**REMARQUE** : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 24 au 26 juillet 2017 sur 29 parcelles agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





## BETTERAVE

### RAVAGEURS

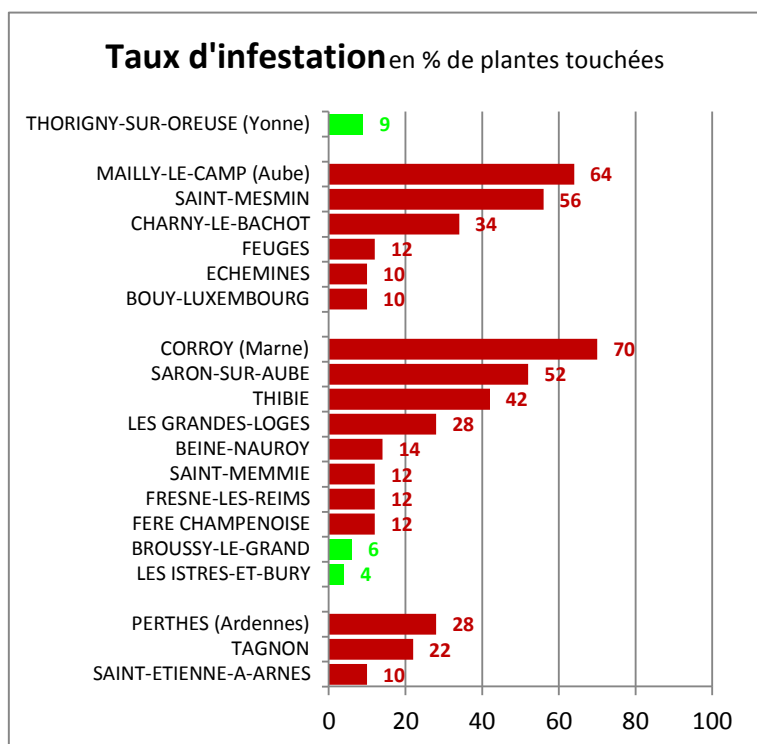
#### NOCTUELLES DEFOLIATRICES

- La présence de noctuelles est en nette regression cette semaine. 13 % des suivis déclarent des symptômes contre 50 % la semaine passée.
- Les parcelles concernées sont toutes situées sur le nord de la région :
  - 3 parcelles dans les Ardennes = Biermes, Perthes et Tagnon ;
  - 1 parcelle de la Marne = Fresne lès Reims.
- Les taux d'infestations varient de 6 à 40 % de plantes touchées et restent donc sous le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes porteuses de perforations récentes.

**Analyse de risque :** les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à leur extension.

### TEIGNES

- Le nombre de parcelles touchées par les teignes reste stable avec un peu plus de 2/3 du réseau présentant des symptômes.
- Par contre, on constate une évolution très importante des infestations sur l'ensemble de la région avec plus de 85% des parcelles ayant dépassé le seuil de nuisibilité de 10 % de plantes touchées.
- Rappel des symptômes : ces chenilles d'une dizaine de mm forment des galeries dans la base des pétioles et provoquent des lésions sur le collet des betteraves. Ensuite un amas noirâtre pulvérulent apparaît au coeur de la betterave avec le plus souvent la présence de fils soyeux.




**Analyse de risque :** les morsures de teignes peuvent ralentir le renouvellement naturel du feuillage notamment en période de stress hydrique prolongé mais elles sont surtout des portes d'entrée potentielle pour le champignon rhizopus si des températures caniculaires apparaissent. Les générations peuvent se succéder, il est donc impératif de maintenir une surveillance minutieuse en conditions chaudes et sèches. Une pluviométrie conséquente (> 10 mm) participe en général à la régulation des populations.

## MALADIES DU FEUILLAGE

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes



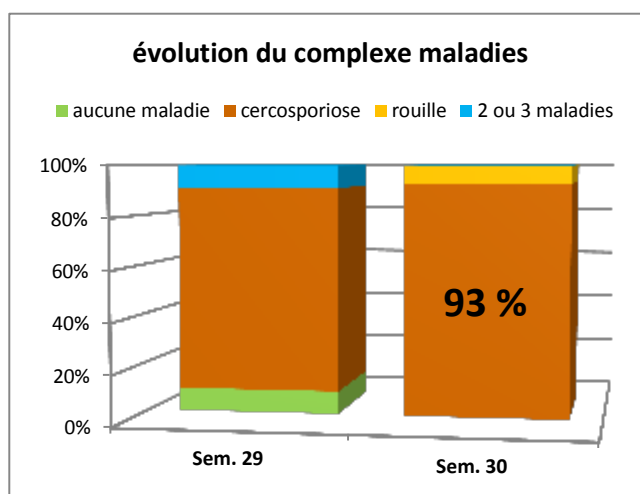
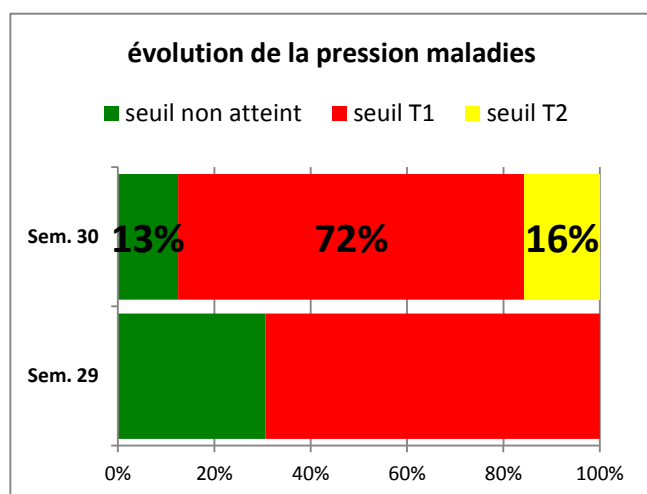
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1 <sup>ère</sup> intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 <sup>ème</sup> intervention	30 %	20 %	40 %	20 %

Le développement des maladies se poursuit sur l'ensemble de la région :

- 16 % des sites atteignent le seuil de renouvellement pour la cercosporiose suite à une évolution précoce de la maladie. Pour le site de Corroy, la fréquence importante observée est liée au déclenchement trop tardif sur une variété sensible à la cercosporiose.
- 72 % du réseau a maintenant atteint le premier seuil d'intervention dont 10 % de nouvelles parcelles cette semaine.
- Dans 13 % des sites, la maladie évolue plus lentement et le seuil pour une première intervention n'est toujours pas atteint.

Le complexe maladies est toujours largement dominé par la cercosporiose :

- Depuis le début des observations, des taches de cercosporiose ont été observées dans 97 % des situations. Cette maladie est responsable de l'intégralité des dépassements de seuil.
- Cette semaine, une faible présence de pustule de rouille est signalée sur le site de Broussy le Grand.
- Il n'y a plus de parcelle totalement indemne de maladie cryptogamique.



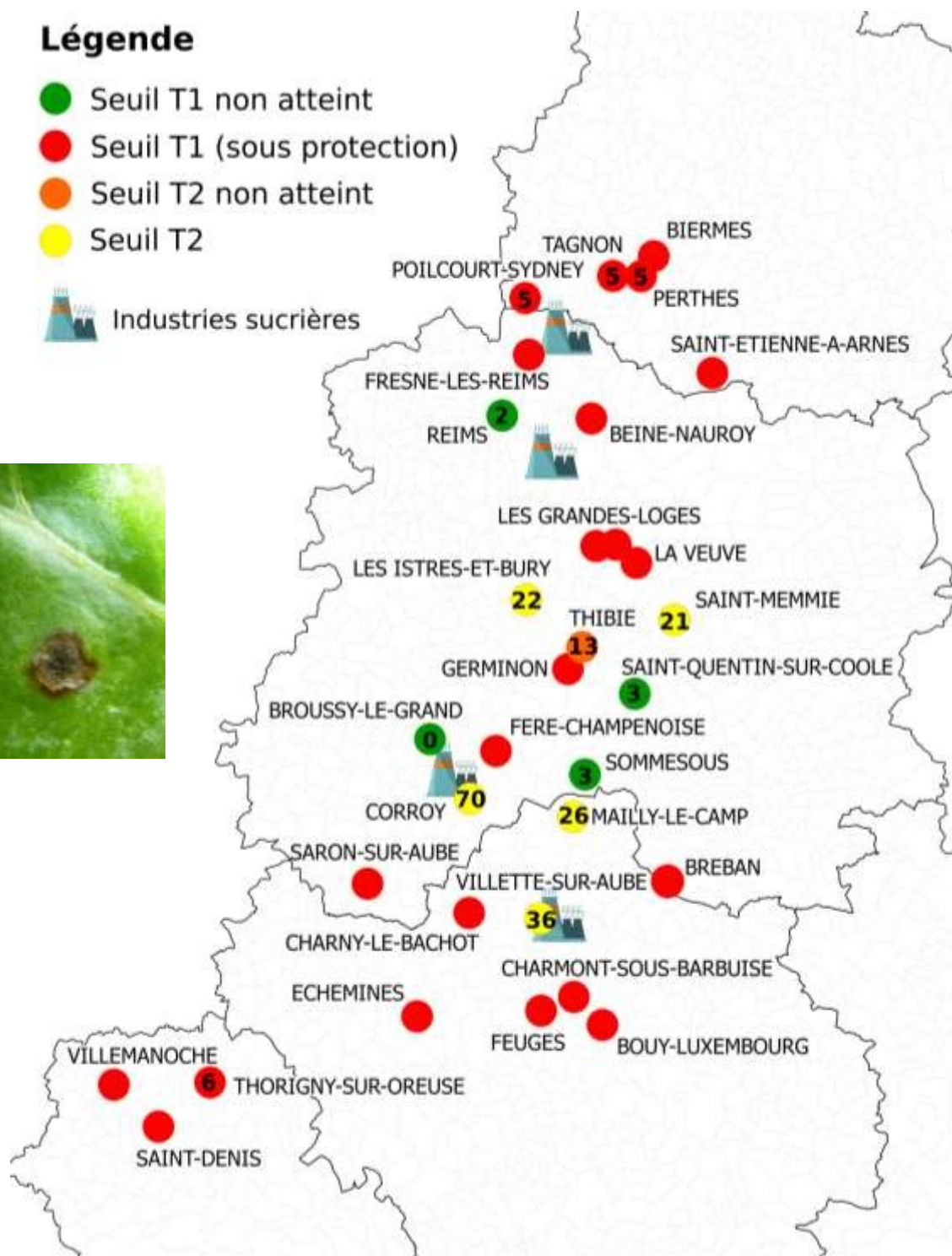
**Analyse de risque :** l'alternance de périodes chaudes et humides enregistrées depuis ce début juillet est favorable au développement de la cercosporiose. Maintenir une surveillance à la parcelle en reprenant les observations 15 jours après une protection fongique.

Cette cartographie présente les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose pour les 14 parcelles suivies du 24 au 26 juillet 2017

### Légende

- Seuil T1 non atteint
- Seuil T1 (sous protection)
- Seuil T2 non atteint
- Seuil T2

 Industries sucrières





## Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE  
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPDDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA de Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

**Rédaction** : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne  
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

**Crédits photos** : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

**Coordination et renseignements** : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)



**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)**

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.